

LE PHARE

Journal d'expression associative et individuelle - Les Ulis

N° 61 - Septembre 2016

Tout le monde, ou presque, a entendu parler de l'entreprise américaine Monsanto et de ses productions semencières et phytosanitaires dangereuses pour la santé, l'environnement et la biodiversité : l'agent orange (défoliant répandu pendant la guerre du Viêt Nam), le Roundup (herbicide total), maïs, légumes, soja et coton transgéniques, etc.



Source : <https://fr.pinterest.com/pin/330662797623011355/>

" 66 milliards de dollars (59 milliards d'euros). C'est la somme gigantesque que le groupe chimique et pharmaceutique allemand Bayer va verser aux actionnaires de Monsanto pour prendre le contrôle du groupe américain. Les deux entreprises ont annoncé leur intention de convoler dans un communiqué de presse commun, mercredi 14 septembre." (<http://www.lemonde.fr>, 15/09/2016)

On peut s'inquiéter en sachant que Bayer CropScience vient de déposer une demande de mise sur le marché pour deux insecticides néonicotinoïdes. Et si on se souvient que Bayer a produit le gaz moutarde et a été impliqué dans IG Farben qui a produit le zyklon B utilisé dans les chambres à gaz...

LE PHARE N°61

Édité par APEX + Ulis

MPT des Amonts - 91940 Les Ulis

Directrice de la publication :

Marie Josée Vergine, Présidente

Comité de Rédaction

et maquette PAO :

APEX + Ulis - ISSN 1622-8804

11 500 exemplaires



Imprimerie ifdi

2 bis, avenue du Québec

B.P.8 - Z.A. Les Ulis

91941 Courtabœuf cedex

Des sorties avec l'Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse en Essonne

Vous cherchez des idées de sorties pour les mois à venir. L'Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse en Essonne vous en propose en Île-de-France et plus particulièrement en vallée de l'Yvette, mais aussi des randonnées et des concerts. N'oubliez pas l'inscription préalable *.

Exposition Fantin-Latour, le vendredi 7 octobre 2016.

Henri Fantin-Latour est un peintre réaliste, intimiste et lithographe français. C'est la première rétrospective depuis 1982. Cette exposition met en lumière les œuvres les plus emblématiques d'un artiste surtout connu pour ses natures mortes et ses portraits de groupe, et elle révèle également la part importante occupée dans son œuvre par les peintures dites d'imagination. Tarif : 29 € (avec Nadège Monneger).

Balade dans Paris sur les pas des Templiers, le mardi 11 octobre 2016.

« Les mystères du temple, de la malédiction des Templiers à la disparition de Louis XVII ». Le quartier du Temple, entre le Marais et la place de la République, était occupé par le

gigantesque enclos des Templiers, ordre fondé pendant les Croisades. Dissimulés dans les petites rues voisines de la mairie du 3^e arrondissement et du Carreau du Temple, quelques souvenirs permettront d'évoquer les légendes entourant la condamnation des Templiers, le mystère de leur fabuleux trésor, et la prison de la famille royale d'où Louis XVI partit pour l'échafaud et où disparut Louis XVII « L'enfant du Temple ». Tarif : 15 €.

Exposition des minéraux au musée des Mines, le mardi 22 novembre.

Le musée est situé dans l'école des Mines Paris-Tech, dans la partie historique de l'hôtel de Vendôme édifié au XVIII^e siècle. Le musée de minéralogie présente près de 4 000 magnifiques spécimens issus des collections de minéraux, de roches, de météorites, de pierres précieuses brutes et taillées (dont certaines issues des bijoux de la couronne de France). C'est la quatrième collection mondiale. Tarif : 10 €.

En vallée de l'Yvette : visite du synchrotron Soleil, le mardi 8 novembre 2016.

Au cours de notre visite d'environ 2 heures au synchroton

Soleil, vous découvrirez un diaporama général sur Soleil, la machine et ses applications avant de poursuivre par une visite commentée.

Pièce d'identité demandée le jour de la visite. Tarif unique : 3 €.

Attention : visite interdite aux personnes porteuses de Pacemaker.

Des randonnées avec l'Office de Tourisme, gratuites mais adhésion obligatoire, auront lieu les **jeudis 13 octobre et 10 novembre**, sur 16 km. Le lieu est encore à définir.

Un récital : « Piano romantique » est programmé à l'auditorium Jacques Tati d'Orsay, le **vendredi 14 octobre à 20h30**. Liszt, Schumann et Chopin avec **Sun Yu Fei**, pianiste et accompagnatrice du Chœur du campus et enseignante à l'école de musique de Gif-sur-Yvette.

Office de Tourisme de la Vallée de Chevreuse en Essonne

*** Pour les inscriptions :**

Tél. : 01 69 28 59 72

contact@tourisme-valleedechevreuse91.com

Colores latinos

Colores latinos, association créée en 2011, a pour objectif de faire connaître la culture latino-américaine et promouvoir la langue espagnole.

Nous proposons, pour tous, des cours d'apprentissage ou de perfectionnement de la langue espagnole à la MPT de Courdimanche, aux Ulis :

- le mercredi après-midi à 15h ;
- le samedi matin à 10h ou 11h (selon niveau) ;
- un atelier de conversation le vendredi à 19h.

N'hésitez pas à vous inscrire.

Rendez-vous le **15 avril 2017** à la MPT de Courdimanche pour la **Fête des Amériques**. Venez nombreux apprécier nos spécialités culinaires ainsi que nos musiques.

¡ Hasta pronto ! À bientôt !

Karem Castillo

Mél.: colores-latinos@hotmail.com

Tél.: 06 70 14 62 95

Rejoignez Les indignés du chauffage urbain des Ulis

Constitués en association, le 23 juin 2016, nous regroupons des usagers préoccupés par les nombreuses anomalies constatées dans le fonctionnement et l'entretien de notre chauffage urbain, susceptibles d'aboutir à une sur-facturation injustifiée de nos charges. Notre but est dans un premier temps de faire appel à tous les Ulissiens, locataires ou propriétaires, pour qu'ils nous signalent les malfaçons ou le mauvais entretien des sous-stations et les éventuelles charges indues dont ils auraient été victimes. Nous souhaitons réunir assez d'éléments pour pouvoir dénoncer ces éventuels abus et le manque flagrant de transparence vis-à-vis des usagers.

Il ne s'agit pas de remettre en cause l'existence du chauffage urbain collectif mais d'améliorer le contrôle de sa gestion et de son entretien pour le bien de tous les Ulissiens.

Pour le Bureau : **Francis Gaboriau**, Président

Contact : indigneschauffageulis@gmail.com



Les articles pour *Le Phare* n°62 devront parvenir à la Rédaction au plus tard le 13 nov. 2016

ÉDITO.

Deux générations ... et la suivante

SOMMAIRE

Vie associative

- O.T. de la Vallée de Chevreuse p. 2
- *Colores latinos* p. 2
- Les indignés du chauffage urbain ... p. 2
- Visite des serres avec l'ASTI p. 8
- Visite des serres (suite) p. 9
- COURB : tarifs des transports p. 13
- APEX*Ulis : 20 ans de *Phare* p. 16

Jeunes citoyens

- Karim à la cérémonie du 8 mai p. 4
- Le 21^e Parlement des enfants p. 5

Solidarités

- *SCI-Femmes et Développement* p. 6
- *Emmaüs Les Ulis* p. 6
- *La Sénagazelle* p. 7
- Du mouvement pour le Téléthon p. 7

Société

- Bayer s'est payé Monsanto ! p. 1
- Pesticides et perturbateurs p. 10
- Pesticides et PEs (suite) p. 11
- Les traités de libre-échange p. 11

Point de vue

- Électrosensibilité et objectivité p. 12
- Ondes et principe de précaution p. 13

Le coin des poètes

- 4 nouveaux poèmes inédits p. 14

Le coin des joueurs

- Fête du Jeu : pluie mais succès p. 15
- Échecs : solution 15, exo. 16 p. 15

Des palissades, des grues, des bulldozers, voici sur nos chemins habituels bien des entraves à la circulation. Le cœur de notre commune change, rajeunit-il pour ses 40 ans ?

Deux générations s'y sont succédé depuis la création de la ville. La génération suivante est sur les bancs de l'école et des jeunes se comportent déjà en citoyens responsables, comme on peut le lire dans ce numéro.

La jeunesse est l'apanage de notre cité et aussi sa ressource. Elle y incarne la volonté de faire vivre les idées républicaines.

Les innovations ont souvent germé dans cette cité, notamment dans le milieu associatif, au service de l'environnement, de la culture, de la solidarité, car la liberté d'expression y a été une pratique constante. *Le Phare*, seul journal de ce type en Essonne s'en fait l'écho. Il reflète la créativité des Ulissiens qui, tout au long de leur jeune histoire, ont été et restent des pionniers, imaginatifs, sportifs, entreprenants, « chatouilleux » sur la participation démocratique, parfois même contestataires, mais toujours généreux et solidaires.

Tournés vers l'avenir, accueillons donc la nouvelle génération et laissons-nous surprendre par elle !

Marie Josée Vergine

Rédaction bénévole du *Phare* pour 2016

- Marie Josée Vergine (Directrice des Publications)
- Marie-Odile Charpenet (Rédactrice en Chef)

Autres titulaires : • Pierre Belbenoit • Bernard Charpenet
• Pierre Piquepaille • Bozena Teodorowicz

Suppléant(e)s : • Pierrette Berthelot • Brigitte Bos
• Rose-Marie Boussamba • Monique Troalen
• Charles Zucconi • Invité : Emmanuel Picard

Adresse : MPT des Amonts (case 14), 91940 Les Ulis
Adresse électronique : redac.phare@orange.fr
Site Internet : <http://apex.ulis.free.fr>

Cérémonie officielle du 8 mai 2016 à la Pierre de la Liberté

Le Conseil municipal des jeunes est un espace de concertation et d'action. Il permet aux 14-16 ans de participer à la vie locale, construire des projets au service de la ville, de ses habitants et de s'investir dans une démarche citoyenne. 23 jeunes siègent au CMJ. Les membres sont engagés pour 2 ans et encadrés par des animateurs de la Direction de la Jeunesse. Le 8 mai 2016, la Municipalité leur a donné la parole pour qu'ils s'expriment sur l'Armistice du 8 mai 1945 mettant fin à la guerre.

Comme chaque année, chers Ulissiens, nous sommes réunis au pied de la Pierre de la Liberté pour rendre hommage aux nombreuses victimes, civiles ou militaires, françaises ou étrangères, qui ont payé le lourd tribut de la vie pour que nous puissions être libres, pour que nous puissions vivre en paix. Nous commémorons aujourd'hui le 71^e anniversaire de la fin de la guerre en Europe, 71 années de paix sur le territoire européen.

Le 8 mai 1945 représente la capitulation allemande et la fin d'une terrible guerre, qui fut hélas la plus inhumaine de toute l'histoire, avec à son passif 60 millions de morts.

Parmi eux, environ 570 000 Français, pères, mères, enfants, qui ont sacrifié leurs vies pour la France ; qui ont enduré les pires souffrances, la guerre en elle-même avec les combats, mais tout ce qui s'ensuivit, c'est à dire l'acharnement au travail, la famine, l'exode, les bombardements et la mort. Des Français qui ont cru jusqu'au dernier moment à l'idée de la démocratie, à l'idée de la République, à l'idée de fraternité. Ainsi, il est de notre devoir de se souvenir d'eux ; ces femmes et ces hommes qui ont su résister face à l'ennemi totalitaire et impitoyable ; ces femmes et ces hommes qui se sont sacrifiés pour leur patrie, leur idéaux, pour la liberté de la France.

Nous, membres du Conseil municipal des Jeunes, sommes plus particulièrement touchés par les sacrifiés que sont les enfants et la jeunesse. Nous oublions souvent la participation des jeunes à cette guerre, une guerre, qu'ils n'ont pas choisie, une guerre d'adultes.

C'est une jeunesse qui a connu de nombreuses épreuves, qui a fui la guerre, obligée de quitter ses foyers, afin d'éviter

le pire. Durant l'exode, les jeunes Français se rappelaient certains souvenirs personnels pour tenir bon mais ils ne pouvaient oublier les bruits des bombes, des armes automatiques, l'atrocité de la faim et la tristesse dans le visage des personnes. Une autre épreuve fut le Service du Travail Obligatoire (STO). De jeunes Français furent envoyés en Allemagne pour travailler pour le régime allemand. Ils avaient 14, 15 et 16 ans et travaillaient dans des conditions rudes et misérables. Enfin, certains étaient enrôlés dans la guerre pour devenir de jeunes soldats sur le front pour défendre leur patrie : ils y croyaient aussi !

Le pire fut les enfants tués volontairement par l'ennemi. Tout le monde aujourd'hui connaît l'histoire de Guy Môquet, un jeune homme de 17 ans, l'un des plus jeunes otages qui fut fusillé par des barbares, des hommes sans cœur. Il est mort à 17 ans, l'âge que j'ai aujourd'hui et c'est la raison pour laquelle son histoire me touche particulièrement. Mais juste avant sa mort, il écrivit une lettre à sa famille dont je vais vous lire quelques extraits :

*“Ma petite maman chérie,
Mon tout petit frère adoré,
Mon petit papa aimé,
Je vais mourir ! [...]
Certes j'aurais voulu vivre, mais ce que je souhaite
de tout mon cœur c'est que ma mort serve à quelque
chose.
[...] ma vie a été courte, je n'ai aucun regret si ce
n'est de vous quitter tous.
[...] en vous embrassant de tout mon cœur d'enfant.
Courage !”*

Non, la mort de Guy n'est pas vaine. Comme il l'a souhaité, elle a servi à quelque chose : à nous dire maintenant que nous ne voulons plus que cela recommence car Guy aurait pu être votre enfant, votre frère, votre ami...

Nous sommes aujourd'hui, grâce à ces femmes, ces hommes, libres, en paix. L'Europe a su, après ses divisions internes, s'unifier et créer l'Union européenne. Alors, ne les oublions pas mais surtout que cela nous serve de leçon, que l'on se rappelle pour le futur que nous ne voulons plus ça, nous ne voulons plus de guerre. La France est cependant encore aujourd'hui touchée par de nouveaux défis et sa jeunesse est encore mise à mal et victime d'embrigadement par des personnes malhonnêtes. À nous citoyens français, Ulissiens, de faire face et de ne jamais abandonner !

Vive la Liberté, vive la Paix, vive la France !

Karim Chentoufi
Membre du Conseil municipal des Jeunes

21^e Parlement des enfants : nos élèves ont écrit une proposition de loi



Nicolas Minguez et Maud Olivier devant les élèves du CM2 des Avelines

Le « Parlement des enfants » est une opération organisée par l'Assemblée nationale et le ministère de l'Éducation nationale pour éveiller nos jeunes écoliers à la citoyenneté et aux valeurs de la République.

Suite à l'appel à candidature envoyé par la direction départementale de l'Éducation nationale, la classe de CM2 de l'école des Avelines des Ulis (classe de monsieur Minguez) a été choisie pour l'édition 2016 du Parlement des enfants. Cette année, le thème retenu pour orienter les travaux de toutes les classes de la nation était « les enjeux du changement climatique » alors que notre pays accueillait la COP21.

Cette classe a donc travaillé pour choisir un thème de proposition de loi puis l'écrire. Députée de la 5^e circonscription de l'Essonne, Maud Olivier est venue à la rencontre de nos législateurs en herbe pour répondre à leurs questions et leur donner quelques conseils techniques, puis les élèves ont rédigé eux-mêmes leur proposition de texte au terme de séances de travail où ils ont pu faire l'expérience de débats et de votes démocratiques pour prendre des décisions ensemble, mais aussi de l'écriture collective. (...)

À la rentrée prochaine, chaque directrice et directeur d'école primaire de notre circonscription recevra un appel à candidature pour participer à l'édition 2017 du Parlement des enfants (...).

Favoriser la culture en milieu urbain afin de lutter contre le réchauffement climatique

EXPOSE DES MOTIFS

Nous sommes dans une ville où nous constatons qu'il y a plus d'immeubles que d'espaces verts et nous sommes très inquiets par l'impact du réchauffement climatique.

Le réchauffement climatique, lié aux émissions des gaz à effet de serre, provoque beaucoup de dégâts dans notre monde.

Il induit une hausse des températures, ce qui implique la fonte des glaciers et donc la montée des eaux des océans.

Le réchauffement climatique provoque également une hausse de la fréquence des tempêtes, des inondations et autres catastrophes naturelles. Ces catastrophes ont des conséquences humanitaires et financières. À titre d'exemple, l'ouragan Katrina, en août 2005, a provoqué la mort d'environ 2000 personnes et aurait coûté environ 135 milliards de dollars.

Certains de nos territoires d'Outre-mer, comme la Polynésie française, sont également menacés par cette montée des eaux. Les hausses de température risquent, d'après l'un des rapports du GIEC, de perturber le cycle de l'eau, ce qui provoquerait des problèmes d'approvisionnement en eau potable dans le monde. Ces problèmes risquent d'engendrer d'importants mouvements migratoires.

À Paris, on évalue à 35 milliards d'euros les dégâts que provoquerait la crue centennale de la Seine. Cela entraînerait un fort coût à la France.

Ces modifications climatiques très rapides provoquent également la disparition d'espèces animales et végétales réduisant ainsi la biodiversité de la planète.

Pour lutter contre ce phénomène, il faut soit limiter notre production de gaz à effet de serre, soit créer des puits de carbone qui permettraient de capter le CO₂ atmosphérique. Lors de la COP21, des accords ont été pris en faveur d'une limitation de l'émission des gaz à effet de serre. Notre classe de CM2 propose donc de créer des puits de carbone en complément des mesures prises lors de la COP21.

Les plantes ont la propriété de capter le CO₂ et sont ainsi considérées comme des puits de carbone efficaces. Afin de lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre, nous proposons que chaque municipalité organise

une journée par an consacrée à la sensibilisation des bienfaits liés à la culture des plantes, ainsi que la mise à disposition d'espaces cultivables en zones urbaines pour habitants.

Pour finir, les communes pourront prévoir des réductions fiscales pour encourager l'aménagement de ces espaces de culture citoyens où le recours à une agriculture biologique sera favorisé afin de protéger la santé des jardiniers et des habitants.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Les municipalités s'engagent à faire une journée par an de sensibilisation à la culture des plantes et de ses bénéfices pour le climat.

Article 2

Chaque bâtiment prévoit un espace de culture qui est mis à disposition de ses habitants. En zone urbaine, où il n'y a pas assez d'espaces disponibles, on privilégie l'utilisation des toits des immeubles pour aménager des potagers ou espaces botaniques.

Article 3

Les communes peuvent prévoir des réductions fiscales pour encourager l'aménagement de ces espaces de culture citoyens.

Article 4

Le recours à une agriculture biologique sera favorisé afin de protéger la santé des jardiniers et des habitants.

Aya Agouzal, Enzo Alves, Gratia Amouzou, Sylvanna Assako Bidja, Eliya Badohoun, Chayma Belala, Anaëlle Cnenet, Mamadou Cisse, Yoro Diakite, Rui Djara, Nicola Drumic, Lucien Ebanda, Anis Ferdjallah, Mathys Gajdos, Ines Goncalves, Alban Jashari, Diala Konate, Adja Lo, Antonin Makaia, Raylley Moreira, Antoine Moulin, Sofia Naim, Colyne Nkounkou, Clara Poincelet, Mike Sung bongo, Nikoloz Tsotskhalachvili

SCI-Femmes et Développement

Le Service Civil International (SCI) et l'association *SCI-Femmes et Développement* ont pour base la construction de la Paix par des actions concrètes qui essaient de créer un monde plus juste. En faisant ensemble de petites choses, en échangeant nos idées, nos expériences, on apprend à se connaître et à s'accepter différents. On apprend la tolérance et on construit ainsi un monde VIVABLE pour tous.



Depuis 40 ans, notre association développe des relations à long terme avec des groupes de femmes en Afrique (Togo, Bénin, Burkina Faso). Les actions menées sont conçues et réalisées collectivement et ont pour but de favoriser la réflexion et la formation de toutes les parties prenantes sur le développement tel que peuvent le concevoir des femmes, à partir d'échanges d'expériences.

Nous menons plusieurs types d'actions :

- des échanges, avec visites mutuelles en Afrique et en France ;
- un journal de liaison envoyé gratuitement à toutes les femmes, pour transmettre les nouvelles, et poursuivre la lecture après l'alphabétisation ;
- des activités d'autofinancement, comme la fabrication du jus de pommes* ;
- des rencontres-chantiers en Afrique : travail aux champs, échanges de savoir-faire, et réflexions communes des participantes sur leur participation au développement de leur village ;
- des rencontres-chantiers en France : les participantes sont alors des femmes immigrées et des sympathisantes de l'association.

Ainsi, en 2015, nous avons organisé une rencontre-chantier en Vendée où nous avons été accueillies par des membres de notre association et par l'association 'Arts Metiss', dont un groupe, *Les Diseuses*, met en scène des textes de la littérature féministe, des histoires de vie, des histoires de femmes.

En partenariat avec l'association *Citoyens Écologistes et Solidaires du Plateau de Saclay (CES)* qui œuvre, elle aussi, pour un monde durablement vivable, nous allons, en retour, accueillir l'association 'Arts Metiss' en octobre prochain. *Les Diseuses* donneront aux Ulis une représentation de leur nouveau spectacle « *Éclats d'elles* ». La représentation aura lieu dans la salle de la Maison des associations, 2 avenue d'Alsace, le vendredi 21 octobre 2016 à 20h.

Nicole Paraire

femmes.developpement@yahoo.fr
contact@artsmetiss.com
<http://www.artsmetiss.com>

Photo d'un groupement de femmes au Bénin :



Emmaüs agit contre la pauvreté et l'exclusion

L'association *Comité d'amis d'Emmaüs* est un groupe de bénévoles et de salariés. Créée en 1992, elle est implantée sur deux sites voisins : une boutique aux Ulis et un entrepôt de meubles et d'électroménager à Saint-Jean-de-Beauregard.

Son activité principale, comme celle de tous les *Comités d'amis d'Emmaüs*, consiste à recueillir des dons, par apport ou par collecte, les trier, les présenter en boutique et les vendre. Pour les meubles et l'électroménager, une petite équipe salariée se charge d'enlever chez les donateurs et de livrer chez les clients. Nous participons aussi aux filières de récupération-valorisation des DEEE (déchets électriques, électroniques et électromécaniques), du bois (déchets d'éléments d'ameublement), de valorisation de textiles par tri sélectif chez nous puis dons au Lien et au Relais. Nous approvisionnons un ferrailleur de la région et PAPREC en papiers (livres non vendus).

Les fonds ainsi obtenus permettent des actions de solidarité : • aides aux personnes en difficulté, après avis des assistantes sociales ; • paiement des salariés ; • contribution aux efforts d'insertion en encadrant des personnes en contrat CUI (Contrat aidé par l'État) ; • soutien à des initiatives locales comme l'épicerie solidaire étudiante avec AGORAé⁽¹⁾ ; • réhabilitation de logements pour des étudiants en difficulté avec SNL⁽²⁾ ; • création de lien par l'écoute et le dialogue ; • financement de prêts très sociaux SOS familles.

Si vous disposez de quelques heures, venez nous rejoindre, car nous avons besoin de vous. Nous vous remercions beaucoup de l'aide que vous nous apportez.

Emmaüs - Les Ulis

01 69 07 95 45
les-amis.emmaus-les-ulis@wanadoo.fr
<http://emmaus-lesulis.monsite-orange.fr/>

(1) AGORAé : espaces d'échanges et de solidarité.

(2) SNL : Solidarités Nouvelles pour le Logement.

La Sénagazelle

C'est en participant à la « Parisienne » (course féminine contre le cancer du sein) en septembre 2015, que j'ai été tirée au sort et ai gagné la Sénagazelle. C'est une épreuve de course à pied, exclusivement féminine, à allure libre et par étape, au cours de laquelle une action humanitaire scolaire est organisée auprès d'enfants du Sénégal.

Basées à Foundiougne, nous parcourons chaque matin de 8 à 12 km pour arriver à chaque fin de course dans une école où enfants, enseignants et parents nous attendaient et nous accueillait par des chants de joie, des danses... Ainsi, nous partageons avec ces enfants un temps de fête avant de les retrouver dans leur classe et de leur distribuer du matériel scolaire adapté.

À travers cette action de solidarité, les gazelles permettent aux jeunes Sénégalais d'avoir les moyens péda-

gogiques de vivre au mieux leur scolarité. Ainsi, chaque participante s'engage à apporter 2 fois 23 kg de matériel scolaire.

La Sénagazelle, c'est aussi découvrir une culture différente et aller à la rencontre des locaux et s'immerger dans des paysages grandioses : brousse, savane, lagunes, forêt de baobabs...

Tout ce que nous avons imaginé, nous l'avons vécu chaque jour de la semaine et les premières rencontres avec les écoliers nous ont immédiatement transportées. Elles nous ont

annoncé d'autres échanges accompagnés de nouvelles émotions que nous avons eu du mal à contenir.

J'ai vécu une expérience hors du commun, tant humainement que sportivement ; un vrai dépassement de soi. Une semaine remplie d'amour et d'émotions, de partage avec les enfants, les familles, les enseignants et d'entraide avec les 60 autres gazelles.

Carine Torres

Éducatrice spécialisée, Les Ulis
<http://senegazelle.fr/>



2016 : du mouvement pour le Téléthon

Vendredi 2 et Samedi 3 décembre

Au gymnase de Courdimanche, vendredi 2 décembre

Venez dès 19h à l'inauguration et à l'apéritif au bar, puis au dîner-spectacle avec des associations ulissiennes (plat portugais), soirée dansante, enveloppes gagnantes (700 lots).*

Au Stade Jean-Marc Salinier, vendredi 2 et samedi 3 décembre

Participez au challenge sportif sur 24h, 12h, 6h pour des professionnels et à la course libre pour tous.

Le samedi

Animations avec les membres du Conseil des jeunes, échecs, jeux de société et jeux géants, combats d'épées, jeux de kermesse et buvette-restauration.*

Au Lycée de l'Essouriau le samedi 3 décembre, matin

Élèves, professeurs et parents organisent une course et une buvette-gâteaux*.

Dans la Galerie commerciale Ulis 2
De 8h30 à 18h30, Boutique Téléthon*, animations en musique avec l'EMU.

Hors de ce week-end

Dimanche 27 novembre

Concoutez à **La Belliregardinoise**, course à pied individuelle, au départ de la ferme de Villezières à Saint-Jean-de-Beauregard (boucle 1/10 de marathon), de 6h à 12h*.

Vendredi 2 décembre et lundi 5 décembre

Boutique Téléthon* à l'Hôpital d'Orsay.

Samedi 10 décembre à Bures

Dans le parc de la Grande-Maison, de 10h à 20h, venez au Marché de Noël et aux animations musicales*.

Toutes ces activités sont organisées par le Collectif Téléthon des Ulis, avec de nombreuses associations, l'appui des municipalités et commerçants. **Tous les bénévoles sont bienvenus** pour les réaliser et les préparer, selon vos disponibilités et compétences.

Le Collectif Téléthon des Ulis

contact@telethon-lesulis.fr
<http://www.telethon-lesulis.fr>

* Stand d'objets-Téléthon et Centre de dons

Visite des serres municipales

par des femmes stagiaires des Ateliers socio-linguistiques de l'ASTI

À l'ASTI (Association de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), une cinquantaine de bénévoles animent des ateliers socio-linguistiques l'après-midi et le soir pour permettre aux personnes étrangères d'acquérir une meilleure connaissance de la langue et de la société française.

Ce sont des moments de convivialité, donnant place à l'expression des immigré-e-s dans une volonté de dialogue et de connaissance mutuelle. Ils favorisent l'accès à l'autonomie et l'insertion des participant-e-s venu-e-s de tous pays dans notre société.

En ce sens, l'ASTI ouvre les ateliers à diverses activités : sorties, projection-débat, atelier poésie... et ce fut pour ce groupe une découverte des serres municipales.

Des femmes du niveau avancé de l'apprentissage du français dans les Ateliers socio-linguistiques de l'ASTI, accompagnées de 3 animatrices, ont visité les serres municipales des Ulis le jeudi 7 avril 2016. Elles vous racontent ce moment unique et vous livrent leurs impressions.

Le récit de cette visite est donc écrit sous forme de reportage, les stagiaires ayant posé de nombreuses questions à Geneviève. Elles ont ensuite reporté leurs notes avec leur vocabulaire et nous vous en donnons un aperçu ci-après.



C'est sous un beau soleil et dans la bonne humeur que nous avons traversé le Parc urbain. Arrivées aux serres à 14h30, nous avons été reçues par Geneviève Billaud, responsable des serres, et chacune s'est présentée, puis Geneviève a proposé de répondre directement aux questions, sans préambule. Les serres municipales des Ulis ont été fondées le 1^{er} octobre 1985. Nous les avons visitées le 7 avril 2016. Geneviève Billaud nous a bien accueillies en présentant les 4 salles qui s'appellent les « chapelles ». Tout est géré par un système informatique qui permet de garder la température convenable pour chaque variété de plante, par exemple dans la serre tropicale on a 20° C en moyenne toute l'année. Il y a aussi le toit en polycarbonate qui diminue les risques d'accident en cas d'orage ou de choc. Pour l'arrosage, on utilise des tablettes qui sont remplies d'eau, les plantes aspirent alors l'eau dont elles ont besoin.

Quels sont les produits que vous utilisez pour la culture des plantes ?

G.B. La plante a besoin de lumière, d'eau, et de terreau. Le support de culture (terreau) se compose de tourbe brune, tourbe blanche, fibre de bois, argile et sels minéraux. On ne met pas de produits chimiques, on pratique la lutte biologique. Les plantes sont très sensibles à leur situation dans une maison, à leur exposition à la lumière, et il faut en tenir compte. Il faut aussi leur parler pour qu'elles soient bien. La visite des chapelles commence.



D'où viennent les plantes de ces serres ?

G.B. Elles sont originaires de tous les pays.

On a vu toutes sortes de plantes et de fleurs, qui sont réparties dans les différentes chapelles. C'est la serre tropicale que nous avons préférée. Geneviève nous a fait toucher les feuilles de plantes odorantes comme la sauge ananas. Nous avons vu un géranium étonnant, le crispum angoissé, qui porte bien son nom. Dans cette serre, il y a un bassin avec des nénuphars et des poissons rouges, qui respire la tranquillité des lieux. Il y a aussi des petits jardins composés avec des souches et des troncs d'arbres sur lesquels poussent de magnifiques orchidées.



Combien y a-t-il d'employés dans ces serres et qui est responsable des plantations ?

G.B. Les serres des Ulis sont un espace municipal. Il y a 4 employés dans les serres, plus les jardiniers des espaces verts. 12 d'entre eux s'occupent des massifs fleuris. Ils les décorent suivant leurs goûts. Ces massifs sont plantés 2 fois par an, au printemps et en automne.

Mais il n'y a pas que les massifs, les jardiniers entretiennent aussi les parcs et les résidences. Ils sont responsables de toute la décoration des Ulis. Les gardiens d'école plantent dans l'enceinte des écoles.

Les employés de la serre installent les plantes tropicales pour la décoration des salles de réception et pour les diverses manifestations.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Pour toute réponse, Geneviève nous présente Isabelle, une jeune hortultrice que nous voyons travailler sur des petites plantes depuis le début de notre visite, et qui nous raconte son parcours professionnel. Elle nous parle de sa passion : ses parents lui ont conseillé de continuer ses études. Après le bac, elle a choisi des études professionnelles en horticulture, spécialité fleurs, c'est son travail préféré, sa vocation.

Au bout d'1h30, nous quittons Geneviève et les serres en passant devant un superbe mur végétal, ce qui déclenche encore une vague de questions. Retour à la MPT des Amonts sous un beau soleil, et rencontre d'un employé municipal qui nous parle des chèvres qui broutent dans le parc, et des nouvelles ruches...

Bel après-midi d'alphabétisation !

Nous avons demandé à chaque stagiaire de dire en un mot ce qui l'a le plus marquée dans cette visite. Voici leurs impressions en guise de conclusion de ce reportage :

Mezhoura : la propreté et l'esthétique des serres.

Kanwal : les couleurs.

Djenebou : les senteurs et les plantes odorantes.

Sara : la grande variété des plantes et la gentillesse des employés.

Souad : l'organisation impeccable.

Fatima : l'accueil de Geneviève et son écoute.

Naziha : la passion des employés.

Monia : le langage simple de Geneviève, l'ambiance de travail calme et sereine.

Merci encore à Geneviève Billaud et à son équipe pour leur accueil et pour la beauté de leurs serres.

Les rédactrices : Djenebou, Fatima, Fatoumata, Kanwal, Mariam, Mezhoura, Monia, Naziha, Sara, Souad (Bahija et Mary Sayo absentes).

Les photographes : Sara, Fatima, Naziha, Agnès et Dolores.

Les accompagnatrices : Agnès, Anne-Marie et Dolores.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

L'ASTI, (Association de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), recherche des bénévoles pour ses ateliers d'alphabétisation et ses permanences d'accès aux droits.

Pour soutenir nos actions de solidarité, défendre le droit des étrangers, lutter contre les discriminations et favoriser le vivre ensemble, venez nous rejoindre !

**asti.lesulis@gmail.com
http://www.fasti.org
01 63 07 20 27**

Le scandale des pesticides et des perturbateurs endocriniens

Pesticides et perturbateurs endocriniens contaminent notre environnement : ils sont présents dans l'air que nous respirons, dans ce que nous buvons et dans nos aliments. Aujourd'hui, ces produits sont détectés dans chaque organisme humain et leur nocivité est reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Bien avant cette prise de conscience planétaire, deux biologistes américaines, Rachel Carson et Theo Colborn, donnèrent l'alarme, en vain et en faisant face à de fortes critiques.

Définitions

Un pesticide est une substance chimique utilisée contre certains organismes nuisibles. Ce mot générique rassemble : insecticides, herbicides, fongicides et parasitocides (contre vers, poux, acariens, mites, fourmis...). Insecticides et herbicides utilisés en agriculture, horticulture, jardins des particuliers, arboriculture fruitière, forêts, nettoyage urbain, domaine de la santé (lutte contre les moustiques vecteurs de maladies), sont de loin les pesticides les plus employés dans le monde. Chaque fois qu'un pesticide est sur le point d'être interdit, les sociétés agrochimiques commercialisent de nouveaux produits sans démontrer pour autant leur innocuité.

La première famille d'insecticides (celle du DDT utilisé dès 1945 et interdit à partir de 1970), comporte des produits toxiques et très stables, qui polluent aujourd'hui encore les sols et les cours d'eau. Ces insecticides de première génération ont été remplacés par des produits toxiques mais présentant l'avantage d'être très instables et donc en principe, rapidement éliminés dans la nature.

La dernière famille d'insecticides commercialisés, celle des néonicotinoïdes, comporte des produits toxiques, en principe instables mais agissant à de très

faibles doses. Il est maintenant bien établi que ces derniers insecticides sont responsables du « syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles », ainsi que de la disparition d'autres pollinisateurs comme les bourdons et les papillons. En conséquence, la Commission Européenne a suspendu en 2013, l'utilisation de trois néonicotinoïdes.

Parmi les herbicides, atrazine et glyphosate ont été utilisés en grande quantité. L'atrazine (interdite en France en 2003) et ses produits de dégradation, comme elle très toxiques, polluent pour longtemps sols et cours d'eau, cependant que le glyphosate, commercialisé par la société Monsanto sous le nom de Round Up est utilisé dans le monde entier, en particulier, pour désherber les cultures OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) résistantes à son action.

En outre certains de ces pesticides (DDT, atrazine, glyphosate, néonicotinoïdes, etc.) se comportent comme des perturbateurs endocriniens (PEs). Ces derniers sont des substances chimiques qui peuvent interférer avec le système hormonal des êtres vivants et agir à des doses très faibles. Ils se rencontrent dans de nombreux produits de consommation courante (voir l'encadré final).

Pollution générale

En France, pesticides et PEs sont présents dans presque tous les cours d'eau (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr> Commissariat Général au Développement Durable : Les pesticides dans les cours d'eau français) :

- 92% des points de surveillance montrent la présence d'au moins un pesticide. Le bassin Artois-Picardie, le plus pollué, présente une pollution de tous les points de surveillance, avec la présence d'un nombre moyen de 29 pesticides différents. 80% de la pollution détectée vient des herbicides, surtout du glyphosate, classifié « cancérigène probable » par l'OMS en 2015.

- Dans nombre de cours d'eau, la pollution reste dans des limites légales. En Essonne, les données des différents syndicats gestionnaires des cours d'eau, prenant en compte six pesticides (dont atrazine et glyphosate), montrent que la classe de qualité est bonne sur l'Essonne, passable sur l'Orge et mauvaise sur l'Yvette (sur <http://www.essonne.fr> rechercher "cartes qualité eau").

- En Europe, pesticides et PEs sont présents, dans des limites légales, dans plus de 97% des aliments. Ces limites sont dépassées pour 1.5% des aliments et 27% des échantillons contiennent plusieurs (jusqu'à 8) pesticides et PEs.

L'utilisation depuis 1945 de grandes quantités de pesticides et PEs, dont certains sont très stables dans la nature ou bien se dégradent lentement en résidus tout aussi toxiques, a entraîné la pollution de tous les compartiments de l'environnement. Les organismes vivants sont contaminés surtout par ingestion d'aliments et boissons contenant ces produits chimiques. Les utilisateurs de pesticides, tout particulièrement les agriculteurs, représentent la population humaine la plus contaminée.

Conséquences catastrophiques

Cette pollution générale dégrade la biodiversité, par l'affaiblissement de nombreuses espèces importantes pour les écosystèmes, et pour l'agriculture elle-même : pollinisateurs, oiseaux insectivores, microorganismes du sol, lombrics (essentiels à la fertilité du sol). De plus, l'utilisation répétée de grandes quantités de pesticides conduit à l'apparition soit d'insectes ravageurs résistants aux insecticides, soit de mauvaises herbes résistantes aux herbicides, dont le glyphosate.

Les dégâts sur la santé humaine, niés pendant de nombreuses années, sont maintenant reconnus. La contamination parentale peut avoir des effets catastrophiques sur la génération suivante : malformations des organes génitaux et retards du développement

neuronale des fœtus et des jeunes enfants, et plus tard, anomalies du comportement sexuel, puberté féminine précoce, baisse de la fertilité, cancers du sein, cancers testiculaires et prostatiques. Les laboratoires indépendants étudient maintenant l'effet cocktail dû à la présence simultanée de plusieurs pesticides et PE, présents chacun dans des limites légales.

Les effets catastrophiques des insecticides et des PE sur la faune avaient déjà été démontrés, respectivement par Rachel Carson (cf. *Silent Spring*, 1962) et par Theo Colborn (cf. *Our stolen future*, 1996).

La pollution généralisée actuelle vient d'une collusion inacceptable entre sociétés agrochimiques, finance mondialisée et dirigeants politiques.

L'action de nombreuses associations de défense de l'environnement a conduit la Commission Européenne à accorder récemment, une autorisation de 18 mois pour le glyphosate au lieu des 15 ans souhaités par Monsanto. Les mêmes associations sont en lutte contre les projets de traités de libre-échange transatlantique (CETA et TAFTA), élaborés de façon opaque et dont le contenu vise à renforcer de puissants lobbies au détriment du bien-être des peuples et de la santé de la planète.

Fernand Vedel

En dehors des pesticides cités, les PE les plus importants se trouvent dans les plastiques, les cosmétiques, les détergents, la fumée de cigarette, les émissions des moteurs diesel, les transformateurs électriques, les mousses pour le mobilier, les équipements électroniques, les résidus de produits pharmaceutiques.

Certains PE comme le bisphénol A (BPA, interdit dans les biberons en 2015) sont présents dans certaines boîtes de conserve, les billets et les reçus de banque, les désinfectants... **F.V.**

Les traités de libre-échange, y gagne-t-on vraiment ?

- **Entre l'UE et les Etats-Unis :** TransAtlantic Free Trade Agreement (TAFTA) ou Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI = TTIP en anglais).
- **Entre l'UE et le Canada :** Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) ou Accord Economique et Commercial Global (AECG).

À la suite des déclarations du Vice-chancelier allemand qui affirmait fin août que les négociations autour de TAFTA avaient "*de facto échoué*", le Secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, Matthias Fekl, annonçait que la France allait demander l'arrêt des négociations avec les Etats-Unis. Or, il n'en est rien et les négociations se poursuivent bel et bien, comme l'a rappelé le président de la Commission européenne, Claude Juncker, quelques jours plus tard.

En parallèle, l'accord avec le Canada (CETA), finalisé, devrait être soumis au vote des gouvernements des États membres lors d'un Conseil de l'Union européenne le 18 octobre. Sa signature est d'ores et déjà prévue pour le 27 octobre. S'il est adopté, il créera un précédent pour le TAFTA et d'autres traités de libre-échange dits « de nouvelle génération ».

Le CETA participe de la même philosophie que le TAFTA.

CETA et TAFTA sont pilotés par les lobbies industriels et financiers nord-américains et européens, qui voient dans toute réglementation existante ou future un obstacle à leurs affaires.

Et ce sont nos modes de vie, nos choix démocratiques et la capacité des États et des collectivités territoriales à protéger notre santé, notre environnement et nos droits qui sont menacés.

Mécanisme de règlement des différends, coopération réglementaire, listes négatives sont des mécanismes, inclus dans ces traités, qui donnent un chèque en blanc aux multinationales.

Le collectif Stop-TAFTA CPS (Communauté Paris-Saclay), qui regroupe 18 associations, syndicats, organisations politiques et des citoyens mobilisés contre la poursuite des négociations des grands marchés transatlantiques, vous propose de venir vous informer et en débattre au :

**Forum du samedi 12 novembre 2016
(15h30 à 19h00)**

**suivi d'une collation et d'un spectacle théâtral puis musical
Espace Jacques Tati à Orsay**

Des conférenciers et acteurs de terrain animeront plusieurs tables rondes. Après une introduction sur les enjeux des négociations en cours, les luttes menées et à venir, les débats porteront sur les conséquences de ces traités sur **l'éducation, les services publics, les PME et le libre-échange, l'environnement, l'agriculture.**

Le collectif Stop-TAFTA
stopafta-caps@ouvaton.org

Ondes ÉlectroMagnétiques et objectivité

Le précédent numéro du *Phare* (cf. *Le Phare* n°60 page 13) a fait une large place à une présentation un peu particulière des Ondes ÉlectroMagnétiques (OEM).

Tout un monde

Les OEM vont, pour les illustrer dans notre quotidien en fréquences croissantes, des grandes ondes radio des débuts de la TSF, les petites ondes, les ondes courtes, la FM, puis les bandes de la télévision, puis les bandes des micro-ondes, des portables, de la Wi-Fi, encore beaucoup plus haut en fréquence les infrarouges, la lumière visible, l'ultraviolet, et l'on s'arrêtera aux rayons X, puis les rayons gamma. Tous ces rayonnements existent dans la nature, principalement en provenance du soleil ; l'atmosphère nous protège des plus dangereux, surtout en basse altitude. Toutes ces ondes sont de même nature, seulement à des fréquences extrêmement différentes. Leurs propriétés dépendent de la fréquence et sont très diverses. Ce qui les caractérise, ce sont donc leur fréquence et, bien sûr, leur intensité.

Les ondes et nos sens

La vue est le principal sens qui nous permet de percevoir une infime partie des OEM. Notre peau nous permet de ressentir une chaleur lorsqu'elle reçoit suffisamment d'infrarouges, de lumière visible, ou d'ultraviolets. Mais ce sens est limité : à quelques mètres d'une lampe, on ne ressent plus son rayonnement. On sait que notre peau est plus facilement brûlée par les ultraviolets que par la lumière visible pourtant très proche en fréquence. Mais beaucoup d'entre nous ont déjà essayé, je pense, de concentrer à l'aide d'une loupe la lumière du soleil sur leur main et ressenti tout de suite une vive brûlure. Tout est donc question de dose même pour la lumière visible qui, lorsqu'elle n'est pas trop puissante, n'est pas nocive, et même indispensable à une bonne santé. Les rayons X, qui ont un intérêt majeur en médecine doivent être utilisés avec parcimonie, car ils nous sont nocifs.

L'invisible et l'appréhension

L'ennui avec les rayons X est qu'on ne les sent pas. Pour le rayonnement Wi-Fi ou celui des portables, il en est de même. La peur associée à l'invisible ou à ce qui échappe à nos sens peut devenir importante sans que cette peur soit proportionnelle à une éventuelle nocivité : si l'usage du portable tue de façon établie, c'est bien quand on s'en sert en conduisant, ou éventuellement en traversant la rue avec le nez collé dessus, avec des écouteurs aux oreilles. Et pourtant, bien des gens continuent à le faire. Il n'a pas encore été établi que le rayonnement lié aux portables ait tué quelqu'un. Les effets à long terme sont très difficiles à établir, ce dont rend compte l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) sur son site web.

Approche méthodique de l'électrosensibilité

On ne peut nier que certaines personnes se déclarent « électrosensibles » ; alors je suis allé chercher des informations à ce sujet, aussi sérieuses que possible.

On trouve dans un communiqué de presse de l'académie de médecine du 7 mai 2014, suite à une aide financière accordée par le Conseil Général de l'Essonne à une personne « électrosensible » lui permettant d'acquérir du matériel « anti-ondes » :

“L'Académie de médecine s'interroge sur la pertinence de cette décision et considère qu'il est de son devoir d'alerter l'opinion publique et les décideurs à tous les niveaux sur le risque d'encourager des pratiques inutiles et coûteuses et de cautionner officiellement un commerce ayant pour objet de vendre des dispositifs destinés à protéger des ondes de radiofréquence dont l'innocuité dans les conditions réglementaires de leur utilisation est reconnue par la communauté scientifique.” Source : <http://www.academie-medecine.fr/le-5-mai-2014-communique-de-presse-electrosensibilite/>

L'article auquel mène le lien qui suit illustre les champs générés par nos divers appareils, de l'ampoule basse consommation au téléviseur et au portable, entre autres : <http://www.sciencesetavenir.fr/sante/20140519.OBS7703/electrosensibilite-le-rappel-a-l-ordre-de-l-academie-de-medecine.html> (voir la figure ci-contre, p.13).

Un autre article, québécois, présente une argumentation très solide et bien étayée : <http://www.sceptiques.qc.ca/dictionnaire/electrosensitives.html>

Et la page Wikipédia donne des informations également intéressantes et globalement concordantes : https://fr.wikipedia.org/wiki/Sensibilit%C3%A9_%C3%A9lectromagn%C3%A9tique

La longue liste de maladies donnée dans le numéro précédent du *Phare*, dont les ondes seraient parfois responsables, n'est pas crédible.

Citons un extrait d'une page du site de l'OMS :

“Conclusions tirées de la recherche scientifique. Au cours des 30 dernières années, environ 25 000 articles scientifiques ont été publiés sur les effets biologiques et les applications médicales des rayonnements non ionisants. Certains peuvent penser que cet effort de recherche est encore insuffisant, mais les connaissances scientifiques acquises dans ce domaine sont désormais plus complètes que celles que l'on possède sur la plupart des produits chimiques. S'appuyant sur un examen approfondi de la littérature scientifique, l'OMS a conclu que les données actuelles ne confirment en aucun cas l'existence d'effets sanitaires résultant d'une exposition à des champs électromagnétiques de faible intensité. Toutefois, notre connaissance des effets biologiques de ces champs comporte encore certaines lacunes et la recherche doit se poursuivre pour les combler.”

Jean-Claude Jurvillier

La tarification des transports en Île-de-France

Le passe Navigo toutes zones, au tarif unique de 70 € depuis le mois de septembre 2015 et 73 € depuis le 1er août 2016, est en vigueur pour tous les déplacements en transports en commun d'Île-de-France. Cette décision, prise par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), profite principalement aux usagers de la grande couronne qui font de longs trajets. Pour les salariés, bénéficiant d'un remboursement à hauteur de 50% par leur employeur, le forfait ne revient, en réalité, qu'à 36,50 €, ce qui est un prix exceptionnellement bas en Europe. Ce forfait unique présente des inégalités et génère parfois un sentiment d'injustice, notamment pour :

- les abonnés des anciens **forfaits zones 1-2 supprimés**, mais avec une offre de transport très riche ;
- les usagers occasionnels, tributaires d'un titre au tarif unitaire élevé (même en carnet de 10) et indépendant de leur statut (étudiant, employé non salarié, intermittent, retraité, etc.).

Les abonnements 2 zones demeurent pour les zones 3 à 5, avec un prix inférieur à celui du forfait toutes zones*.

L'abonnement hebdomadaire subsiste, à 22,15 € pour 5 zones, avec des contraintes d'utilisation malgré son coût relatif supérieur au forfait mensuel*.

Ce passe Navigo toutes zones a induit deux problèmes importants : celui du **financement des transports** et une **désorganisation des tarifs**. La mise en œuvre de cette mesure emblématique n'a malheureusement été accompagnée, ni d'une réforme globale des tarifs (demandée depuis des années par les associations), ni d'une réflexion pragmatique sur le financement des investissements et des coûts de fonctionnement (un milliard d'euros par an pour l'ensemble du réseau francilien de transports en commun). En 2016, le financement de cette impasse est assuré par des recettes et reprises de provisions exceptionnelles, ce qui ne résout pas le problème pour les années à venir. L'offre de transport va considérablement augmenter avec le Grand Paris Express, sans pour autant générer de nouvelles recettes, les usagers franciliens ayant déjà, pour la plupart, un abonnement.

* Voir détails sur le site <http://vianavigo.com>

Les autres tarifications sont complexes et injustes.

Les forfaits à durée limitée (nombre de zones au choix) Paris Visite 5 jours et Mobilis 1 jour ne sont pas toujours intéressants, en particulier s'ils doivent être multipliés dans le mois.

Le prix annuel de l'abonnement **Imagin'R (étudiants)** varie de 33 à 341 € selon le département, le type de scolarité, la possession d'une bourse.

Le forfait **solidarité** semaine 5 zones est à 5,3 € et mensuel à 17,5 € (à peine moins cher sur 2 zones seulement) et gratuit pour les personnes en difficulté économique. Les forfaits Améthyste dépendent directement des aides départementales et sont donc variables : en Essonne 25 € par an pour 5 zones.

Pour les usagers ayant des abonnements 2 zones, l'option **complément de parcours** reste proposée à un prix élevé. La proposition du COURB d'un complément de parcours universel à 3 € pour 24h n'a pas encore été retenue.

Le prix du **billet origine-destination** est également excessif : 14,50 € pour un aller-retour Saint-Rémy-lès Chevreuse/La Défense, et 24,30 € pour un aller-retour Brétigny-sur-Orge/Auvers-sur-Oise alors que le Mobilis 5 zones est à 16,60 €.

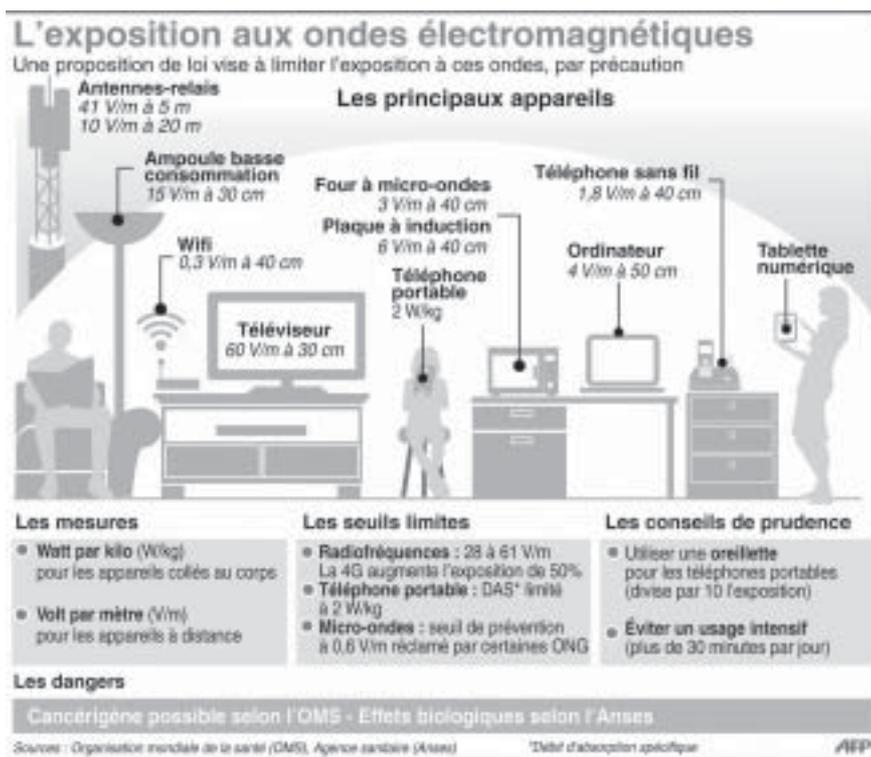
PROPOSITIONS

Le COURB préconise une baisse de la TVA, des tarifs cohérents et progressifs entre les formules 5 zones de différentes durées (1 jour, 1 semaine, 1 mois), et des tarifs abordables pour les personnes se déplaçant occasionnellement :

- prix du Mobilis 5 zones (1 jour) à 7 €, soit 1/10^e de celui du passe toutes zones ;
- suppression des billets origine-destination ;
- un ticket T+ pour un voyage de moins de 30 mn en banlieue ;
- pouvoir prendre le bus dans Paris ou le tram, avec le ticket RER et non ajouter un ticket T+ ;
- forfait Navigo semaine à partir de n'importe quel jour et dézonné comme le forfait mensuel.

Ces mesures permettraient ainsi d'avoir un système tarifaire plus simple et plus équitable.

Bureau du Comité des Usagers
du RER B en Vallée de Chevreuse (COURB)
<http://www.courb.info>



Ordre de grandeur des champs ou puissance pour divers appareils.

L'arbre

Je suis un arbre ;
Un arbre de tolérance et de compassion.
Et je pleure.
Tout doucement, à l'ombre de mon épais feuillage,
J'observe votre désespoir et vois grandir votre haine.
J'aimerais tant vous entourer de mes bras en fleurs,
Et apaiser les plus terrifiés d'entre vous.
Je vous nourrirais de ma sève,
En vous rappelant les origines du Monde,
Et qu'un jour vous finirez tous arbres.
Et comme moi, vous serez ignorés mais présents,
Soulageant vos racines dans une terre humide,
Sous la chaleur tiède d'un soleil brûlant,
Vous regarderez s'envoler les cris et la peur,
Alors apparaîtra devant vos yeux le Monde,
Et le destin de l'Homme,
Qui découvre la vacuité de son existence,
Et qu'Aimer est son seul Pouvoir.
Je suis un arbre ;
Et je vous attends.

Laetitia

Ô Liberté

Toi qui es facile à lire.
Facile à prononcer.
Mais si difficile à avoir.
J'ai toujours rêvé d'être ton amie.
Je t'ai cherchée partout et puis un jour j'ai décidé d'aller voir.
J'ai pris ma valise traversé les océans mais sur l'autre rive,
j'ai continué à te chercher.
J'ai pu voir ton nom écrit sur les murs.
Mais moi, je voulais te toucher te serrer très fort dans mes bras.
Ô liberté dis-moi où tu es.
Es-tu à l'Est à l'Ouest au Sud ou au Nord ?
Ô liberté je t'en supplie dis-moi où tu es je viendrai te chercher
et je m'envolerai avec toi.

N'diereby N'gaidé

Les gentils-seuls

Assis là, surpris par cette joie ressentie
Devant la dans' des fleurettes printanières
Je m'éveille.
Elles, n'ont pas de peurs et s'épanouissent libres.
Elles, me semblent amies. Par leur lumière,
Je ressens
La force inaltérable de leur volonté,
Elles, qui dans les rues n'ont été harcelées.
Dans la grand' ville, fabrique des gentils-seuls,
Je n'ai d'autre avec qui cet instant partager.
Tant devenus bulles, ne sachant saluer.
Je frémis.

O.-P. Maillard

MOI et TOI TOI ou MOI

Tu es partie avant moi,
ce n'était pas prévu :
la différence d'âge
aurait pourtant voulu
que je sois le premier
à quitter cette vie.

Nous nous retrouverons,
un jour, en ce caveau
où dorment nos défunts
depuis déjà longtemps.

AU REVOIR, À BIENTÔT
et DORS en m'attendant.

Severin de Bernardi
le 19 juin 2016



Fête du Jeu 2016 : succès malgré la pluie

Fête du Jeu – 28 mai 2016 – place de la Liberté

L'APEX*Ulis a tenu un stand *, «Jouons avec les mots», avec plusieurs jeux choisis auprès de la Ludothèque : *Boogle*, la bonne réponse, *Taabo* junior 7-8 ans, 9 ans et plus et *Unanimo*, qui a eu un franc succès (à partir d'une image, trouver 8 mots de la même famille le plus rapidement possible).

N'hésitez pas à retrouver tous ces jeux à la Ludothèque !



Échecs

Solution de l'exercice n°15

1. Rd1 Cg1+ 2. Re1 Dd1+
3. RxD Tf1+ 4. De1 Cf2#

Exercice n°16 (ci-dessous) :

Les blancs jouent et font mat en 4 coups.



Le Phare contribue à l'histoire des Ulis ...

En 2017, Le Phare aura 20 ans⁽¹⁾ et la commune des Ulis fêtera ses 40 ans. Du n°zéro au n°61, 913 pages et 1 791 articles auront été publiés dans ce journal ulissien d'expression associative et individuelle. Cela constitue un important fonds documentaire sur l'histoire des Ulis.

Avec vos textes, poèmes, photos, dessins, les bénévoles de l'APEX*Ulis ont conçu chaque *Phare* et l'ont distribué dans vos boîtes aux lettres. La genèse et l'histoire des débuts de ce journal ont été abordées dans les n°s 14, 30 et 35. Les services municipaux ont fait la PAO jusqu'au n°11, début 2001, et l'impression jusqu'au n°14, fin 2001. Ensuite, l'APEX*Ulis a réalisé elle-même la PAO du journal et l'a fait imprimer, grâce à une subvention municipale.

De 1998 à 2009, la production annuelle a été de 40 à 56 pages (avec 3 ou 4 numéros de 12 ou 16 pages, excepté en 2000, avec 2 numéros de 12 et 16 pages). De 2010 à 2015, elle a atteint 56 à 60 pages (avec 3 numéros de 20 pages, parfois 16). En 2016, la subvention municipale ayant baissé de 23%⁽²⁾, le volume annuel aura été de 48 pages (en 3 numéros de 16 pages). Cette régression est très pénalisante car, les propositions d'articles n'ayant pas faibli, les auteurs disposent de moins de place pour s'exprimer.

... mais sa dématérialisation peut être discriminatoire et énergivore

Pour défendre efficacement la liberté d'expression, il faut aussi assurer l'égalité d'accès à ce qui est exprimé. Sinon, les auteurs ne s'exprimeraient que pour peu de lecteurs. Or, tout le monde n'a pas un ordinateur, ou n'a pas accès à un ordinateur, ou n'a pas la capacité de s'en servir assez bien pour naviguer sur internet, ou n'en a pas le temps. Et il est plus agréable et facile de feuilleter un journal en papier que de se fatiguer les yeux devant un écran.

On peut évidemment télécharger un fichier et l'imprimer, soit chez soi, soit au travail. Mais c'est alors un transfert de dépenses sur sa famille ou son employeur, sans économie d'échelle. Et la qualité de l'impression est rarement celle d'un journal fabriqué par un imprimeur professionnel.

Suite au *Sommet de la Terre* à Rio en 1992 et au *Grenelle Environnement* à Paris en 2007, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)⁽³⁾, différents journaux et des sites Web tels que e-rse.net⁽⁴⁾ ont évalué l'**impact mondial des TIC** (Technologies de l'Information et de la Communication), en tenant compte du cycle de vie des appareils et des modalités de leur utilisation. L'électricité consommée, la production de gaz à effet de serre, l'émission d'autres polluants, font que **cet impact est considérable**. À tel point que l'empreinte carbone d'internet est maintenant équivalente à celle produite par le transport aérien civil !

PERSPECTIVES

Le niveau de financement du *Phare* doit être revu à la hausse pour permettre un retour à 3 numéros de 20 pages, dès 2017. Le tirage passera alors à 12 000 exemplaires car la distribution aura lieu aussi dans les résidences neuves.

Le Phare en papier ayant fait ses preuves, continuer de l'imprimer reste souhaitable. Privilégier une diffusion numérique aboutirait à ce qu'il soit moins lu. Nous osons croire que personne n'a une telle intention.

Cela dit, nous ne sommes pas adversaires de la modernité. L'APEX*Ulis a un site internet très complet depuis 2011 : <http://apex.ulis.free.fr> - Outre des informations sur la structure et le fonctionnement de notre association, chaque numéro du *Phare* y est en PDF, depuis le n°13.

(1) Parution du n° zéro en août 1997, suite à la création de l'APEX*Ulis (association éditrice du *Phare*), le 28 avril 1997.

(2) Subvention municipale : 13 000 € en 2015 ; 10 000 € en 2016.

Sauf erreur, *Le Phare* est, en Essonne, le seul journal en papier de libre expression associative et individuelle distribué gratuitement à tous les habitants de la commune et offert aux gens de passage. Ça mérite d'être su, et soutenu par la commune et le département.

Citons aussi quelques passages d'une chronique de Laurence Cossé, parue le 15 juin 2016 dans le journal *La Croix* : « Internet, qui chauffe et qui fume ». “[...] chez des amis, j'avais hasardé l'hypothèse qu'une lettre à l'ancienne devait coûter plus à l'environnement qu'un courrier électronique. [...] Erreur, nous apprend l'ADEME. Assis devant nos écrans, nous consommons une quantité inouïe d'énergie et de matières premières.”

En définitive, la mise à disposition du *Phare* sur internet n'a d'intérêt pour les Ulissiens qu'en **complément** du journal imprimé, pour retrouver un numéro qu'on n'a pas eu ou pas gardé. Par contre, cette disponibilité sur internet contribue aussi au **rayonnement des Ulis** dans d'autres communes de France, et même le monde entier.

La Rédaction

(3) <http://www.bilans-ges.ademe.fr> ; voir également le document « Internet, courriels, réduire les impacts, ADEME, février 2014 », un livret téléchargeable sur <http://www.ademe.fr/mediatheque>.

(4) <http://e-rse.net/empreinte-carbone-internet-green-it-infographie-12352>

Parallèlement au développement du numérique, la tendance n'est pas à la disparition du papier : lettres, livres et journaux en papier restent en usage. Par exemple, chacun peut constater que les publicitaires, qui s'y connaissent, continuent d'utiliser le papier.